

ASSOCIATION ESTUAIRES LOIRE & VILAINE



SIÈGE SOCIAL

9 BIS BD DES
KORRIGANS
44 510 LE POULIGUEN

SECRÉTARIAT

Joelle Pichon 31 rue Hubert de la
Brosse 44700 Orvault-Tel 0608329645
joelle-pichon@orange.fr



NEWSLETTER N° 29

Janvier 2024

Le mot du Président

-

Un arrêté sur les captures accidentelles de dauphins

-

Restauration des habitats laminaires

-

Chronique de la collecte des laminaires

-

Contacts

-

Bulletin d'adhésion



En 2024, nos engagements et nos actions visent à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la santé de l'Océan autour du projet de restauration des habitats laminaria hyperborea !

En écho, nous vous souhaitons la même énergie vitale pour vous, vos proches et la réussite de vos projets petits ou grands !

*Meilleurs vœux 2024
Association Estuaires Loire et Vilaine*

Le mot du Président - Jean-Claude Ménard



Chers amis

Une nouvelle année commence et je vous souhaite au nom d'ELV, pour vous et vos proches, le meilleur, à commencer par une excellente santé. Je n'oublierai pas de souhaiter le meilleur pour la mer qui nous nourrit, atténue les excès de température, capte 30% du dioxyde de carbone (CO₂) à travers ses écosystèmes et produit 50% de l'oxygène que nous respirons.

En même temps la mer est pillée par une surpêche qui est internationale alors que les dernières décisions devant la diminution drastique du bar sont de réduire à 1 bar par personne et par jour les prises des plaisanciers. Nous dénonçons depuis plus de trente ans, la pêche de ce magnifique poisson au moment où il se rassemble sur les zones de fraie.

Prendre des tonnes de poissons quand ils se reproduisent est un non-sens et cela dure depuis des dizaines d'années. Il n'y a bien qu'en mer que ce massacre de la ressource au moment de la période de reproduction est pratiqué.

Pendant un mois devant l'hécatombe des dauphins, la pêche sera interdite dans le Golfe de Gascogne (mais avec des dérogations !) décision du conseil d'état pour donner suite aux plaintes d'associations. Les associations auraient souhaité trois mois d'arrêt et la reproduction des poissons aurait été ainsi assurée. Les dauphins qui se nourrissent sur cette manne auraient été épargnés (*Article de Laurence Miossec dans les pages à suivre*).

Nous pouvons être pessimistes face : aux évènements climatiques, à une géopolitique bouleversée, à une décarbonation qui ne se fait peu ou pas au niveau mondial, alors que c'est maintenant que l'effort doit être fait si nous ne voulons pas aller à la catastrophe généralisée.

Et pourtant il nous apparaît de plus en plus que c'est dans l'action que nous pouvons trouver non pas de l'optimisme mais une énergie positive en recherchant des solutions. Souhaiter le meilleur pour la mer, c'est agir et c'est ce que nous faisons à ELV, avec entre autres, le projet de restauration des habitats laminaires dont vous trouverez la feuille de route et "la petite chronique" dans la newsletter. Je vous incite aussi à agir et encore meilleurs vœux.

Jean claude Ménard, président d'ELV

Un arrêté pour limiter les captures accidentelles de dauphins

Par Laurence Miossec



De nombreux échouages de mammifères marins ont été enregistrés cet été en Loire Atlantique. Depuis la mi-juillet 2023, une cinquantaine de dauphins communs ont été retrouvés sur les plages, c'est trois fois plus élevé que la moyenne évaluée sur la même période (juillet-septembre) entre 2016 et 2022 (chiffres fournis par l'observatoire Pelagis, l'observatoire des mammifères et des oiseaux marins à La Rochelle). Plus récemment, à la mi-septembre, une trentaine de dauphins communs se sont échoués sur 25 km de côte entre Piriac et Le Pouliguen. Les observations réalisées sur ces animaux échoués suggèrent dans la majorité des cas une mortalité due à des captures accidentelles dans des engins de pêche.

Le phénomène touche l'ensemble des côtes atlantiques. Ainsi, entre décembre 2022 et avril 2023, l'observatoire Pelagis avait recensé 1380 échouages de petits cétacés sur le secteur. Ces chiffres sont, de plus, sous-estimés car la majorité des individus morts coulent ou sont emportés au large.

Face à cette hécatombe, plusieurs ONG de défense de l'environnement avaient sollicité le Conseil d'Etat. Celui-ci a ordonné, en mars dernier, au gouvernement de fermer certaines zones de pêche de l'Atlantique dans les six mois, sous peine de menace de disparition des dauphins communs, grands dauphins et marsouins présents dans le golfe de Gascogne. Suite à cette requête, un arrêté a été promulgué le 24 octobre 2023 au Journal Officiel et rendu public le 26 octobre. Ce texte instaure une période de fermeture de la pêche d'un mois entre le 22 janvier et le 20 février pour tous les bateaux de huit mètres ou plus dans le Golfe de Gascogne, pour les années 2024 à 2026.



Collecte de données sur le terrain sur les échouages de mammifères marins.

Source : Observatoire Pelagis CNRS (www.observatoire-pelagis.cnrs.fr)

Cependant, de nombreuses dérogations sont ensuite introduites. Les navires, équipés de dispositifs techniques actifs de réduction des captures accidentelles, comme des répulsifs acoustiques ou des balises, ou des caméras embarquées, pourront continuer de pêcher sans interruption en 2024, selon l'arrêté. En cas de panne du dispositif, une dérogation pourra aussi être accordée pour la reprise d'une activité de pêche dans une limite de cinq jours si l'armateur du navire apporte un justificatif d'impossibilité immédiate de réparation ou de remplacement.

Aucune des parties prenantes n'est satisfaite de ce texte. Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins prend acte de ce texte et en appelle à la responsabilité des pêcheurs. Il rappelle que des actions ont déjà été mises en place pour réduire les captures accidentelles. Il conteste les chiffres de ces captures accidentelles et recommandent une amélioration de la surveillance.

Plusieurs ONG trouvent les mesures insuffisantes. Selon France Nature Environnement (FNE), la décision de limiter la fermeture à un seul mois ne pourrait au mieux réduire l'hécatombe que de 17%, contre 44% de pertes en moins pour trois mois. C'est ce qu'avait conseillé le Centre international d'exploration de la mer (CIEM, ICES en anglais), l'organisme scientifique international de référence, au début de l'année. Il recommandait :

- Des fermetures de trois mois en hiver (de décembre à mars) et d'au moins un mois en été, périodes de pics de mortalité des dauphins.
- L'usage de répulsifs acoustiques (pingers).
- L'amélioration de la surveillance et de l'évaluation des stocks de dauphins.

Plusieurs associations, dont Sea Shepherd France et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), ont déjà annoncé qu'elles déposeraient un recours auprès du Conseil d'État.

Pour un complément d'informations :

<https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr>

ICES. 2023. EU additional request on mitigation measures to reduce by-catches of common dolphin (*Delphinus delphis*) in the Bay of Biscay and Iberian Coast. In Report of the ICES Advisory Committee, 2023. ICES Advice 2023, sr.2023.01.
<https://doi.org/10.17895/ices.advice.21946634>

Restauration des habitats laminaires - Feuille de route

Par Jean-Claude Ménard

Restauration habitats laminaires, baie Le Pouliguen/La Baule site les EVENS - Surface 500/600 m²

Les modalités de l'expérimentation

Prélèvement de laminaires hyperboréas en novembre et décembre 2023 (sur le site), une dizaine de sujets ainsi que les différents supports nécessaires à l'expérimentation.

Reproduction dans des bacs à la station de Roscoff sur différents supports (Philippe Potin, protocole C.Weed, Saint Malo) mais aussi en bassin chez un mytiliculteur à Pénestin, pour effectuer une comparaison des résultats et aussi pour les inciter à cette réflexion sur l'intérêt de la culture des laminaires associée à la mytiliculture.

Ce site est très varié dans sa composition. Il est composé de blocs, de rochers, de petits galets, de gros galets, de petits blocs et de zones sableuses. Il faut par conséquent sélectionner différents supports sur lesquels se fixeront les plantules pour s'adapter aux différents types d'habitats existants sur le site choisi. Les supports seront donc des cordes de chanvre trois brins (entourant les blocs) et quatre brins posés au fond, environ 100m de chaque. Des gros cailloux¹ de 100-200 mm, disposés au fond des bassins, des plaques de roches plates de 30X40, 40X 50cms.

- L'implantation se fera au printemps (anticyclone) et par différents acteurs (ELV et clubs de plongée, location d'une barge ostréicole). La durée de ce travail pourrait être d'une à deux journées avec un inventaire des espèces et du milieu (faune et flore, état initial, reste à définir un protocole avec Anne-Laure Barillé). Dessiner la zone de laminaires hyperboréas existante et inventorier le nombre de laminaires au mètre carré ainsi que la géographie et la topographie de l'ensemble du site.
- En été, suivi de l'évolution des laminaires (croissance, déplacement ou non des supports)

Sur trois années :

- Évaluation de la croissance des laminaires ou de leur disparition
- Évaluation du milieu et des supports les mieux adaptés.
- Refaire un inventaire chaque année et comparer avec l'état initial, suivre l'évolution de la flore et de la faune. On peut envisager le marquage de certains sujets (suivi de l'âge et du type de support).

Après ces trois années, vérifier la pousse éventuelle de laminaires hyperboréas (recrutement) sur les secteurs proches.

¹ Les roches, galets et cailloux qui nous servent de supports auraient pu être des roches calcaires comme celles du lieu. Cependant il serait difficile par la suite de les reconnaître. Il nous semble préférable d'avoir des pierres, gros cailloux, roches plates d'une nature et d'une couleur différentes, c'est donc du gneiss et des pierres plutôt foncées qui ont été choisies.

Petite chronique de la collecte des laminaires et leur mise en place dans les bassins de la station biologique de Roscoff

Par Jean-Claude Ménard

Petite chronique de la restauration des habitats laminaires

(Nous vous tiendrons au courant régulièrement dans la NL de l'avancée du projet)

Nous avons rarement connu un épisode de pluies et de tempêtes aussi long avec une houle toujours présente et forte. La question de trouver une période calme pour collecter nos laminaires est prégnante. Il faut consulter trois fois par jour les fichiers météo, les prévisions évoluent, changent, avec un petit créneau le 24 novembre ? Puis, plutôt le 25 car les vents passent au nord et la houle tombe. La plongée se fera à marée haute vers 11h-12h. La marée basse est à 6h le matin ou 18h le soir, il fait nuit ! Qui sera disponible pour m'accompagner ? Jean François Luquet est d'accord et c'est un excellent plongeur, un vrai baroudeur ! Nous serons en apnée dans une mer à 11°C mais surtout très turbide en raison des tempêtes et des crues de la Loire et de la Vilaine, la visibilité sera inférieure à 1m.

Les questions demeurent sans réponses pour l'instant : les laminaires hyperboréas repérées cet été sont-elles toujours présentes ? Les tempêtes ne les ont-elles pas arrachées ? Il faut penser aux types d'outils singuliers pour décrocher les crampons de la roche et il nous faut des laminaires d'environ 1m de hauteur (4-5 ans d'âge) pour les placer en bassin. Nous avons besoin de 20 sujets mais nous ne les prendrons pas toutes au même endroit pour réduire l'impact !

Les supports, 200m de corde trois brins en coco qui serviront d'accroche aux petites plantules. Des pierres de 100-200 mm sont récupérées dans une carrière, ce sera celle de la Clarté près de la Roche Bernard (merci Agnès) et seront posées au fond des bassins.



Les pierres, du gneiss de la carrière de la clarté. Il faudra un deuxième chargement. Il y avait déjà 500 kgs dans la remorque !

Les cordes de 20-30m seront placées sur un enrouleur en bois ressemblant à deux barreaux d'une échelle et immergées dans les bassins, d'une part à Roscoff à la station biologique (Philippe Potin) et d'autre part à Penestin dans le bassin de Frédéric Bernard un mytiliculteur intéressé par l'expérimentation et qui peut préfigurer la culture de la *Saccharina latissima* (Kombu royal) associée aux bouchots ou filières de moules.

Les bénéfices attendus sont très importants : l'amélioration de la qualité de l'eau, la captation du dioxyde de carbone (CO₂) et la production de dioxygène (O₂), et le maintien d'un PH alors que la mer s'acidifie ! Et bien sûr l'augmentation

de la biodiversité. C'est aussi, sur le plan socio-économique, la possibilité de créer une filière "algues" avec des emplois et un complément à la mytiliculture, la récolte s'effectuant au mois de juin.

Nous souhaitons ainsi comparer les deux types de reproduction, l'une en "labo" et l'autre moins contrôlée en bassin. Les bassins sont bien sûr oxygénés et avec un courant, ce qui suppose une consommation d'électricité prise en charge par le projet. Au moment où j'écris ces lignes nous avons beaucoup d'incertitudes (les conditions climatiques) sur la collecte de laminaires et pourtant, toutes les personnes que nous rencontrons sont enthousiastes, alors cela nous procure de l'énergie.

- Mercredi 25 novembre : les pierres sont récupérées, environ 500 kg, mais il en faudra sans doute d'autres. Elles sont plutôt de couleur foncée (gneiss), ce choix permettra de pouvoir les repérer sur les fonds ou les galets (roche calcique) sont clairs.
- Le 24 novembre au matin, la houle est tombée mais la mer est de couleur marron. Pourra-t-elle se décanter en 24 h pour avoir un mètre de visibilité ? Bonne nouvelle, Roscoff est prêt à recevoir les laminaires et les supports ! Il faut vraiment en trouver demain les prévisions météo étant mauvaises par la suite.
- Le 25 novembre à 11 heures, nous nous changeons avec Jean-François sur la cale du Croisic (je déchire mon bas de pantalon lisse, l'entrée d'eau sera hélas permanente !). Nous aurons plus chaud en naviguant avec les "combars" et une veste de quart. À la côte, l'eau est noire, je passe au sondeur sur des roches qui ont une végétation, mais laquelle ? Jean-François plonge pour me dire qu'il y a 30 cm de visibilité et remonte avec une Halydris. Il faut trouver une eau plus claire.



Laminaires sur le site des Evens.

Nous partons au Four où nous croisons David, ligneur du Croisic et adhérent à ELV. L'eau paraît un peu moins chargée mais nous ne dépasserons pas le mètre de visibilité dans nos recherches. Après des passages répétés au sondeur, je trouve des algues. Il faut descendre, l'eau est à 11°C et blanche, 1m de visibilité. Il faut vraiment être au fond pour deviner les espèces d'algues. Il reste à ma grande surprise des sacchorizes, ces laminaires annuelles mais encore présentes, sans doute le recrutement de l'été.

Enfin nous trouvons des hyperboréas suffisamment grandes avec des stipes de 15-20 cm. La collecte consiste à passer un vieux ciseau à bois assez large sous le crampon et de faire levier pour le détacher. Il nous faut environ une vingtaine de sujets et nous nous efforçons de choisir les plus grands. Nous changeons également de site pour ne pas enlever trop de laminaires au même endroit. Une heure plus tard nous avons notre cueillette recouverte par des sacs de jute mouillés. Une partie est mise en bassin en attente, le soir même à Penestin, en attendant que le bassin soit débarrassé de ses moules et nettoyé. Les autres sont au frais sous les sacs de toile de jute.

La route est un peu longue jusqu'à Roscoff : 3h30. Je suis accompagné de JEF et de Françoise, curieuse de découvrir cette station biologique de Roscoff de renommée mondiale. Philippe Potin nous reçoit et ne nous quittera pas jusqu'à notre départ de l'après-midi. Merci Philippe pour ton accueil et ta disponibilité ! Les spores sur les thalles de laminaires ne sont pas encore très visibles mais elles se développeront dans les jours à venir.

Nous les nettoyons pour enlever les alcyons, ces petits gastéropodes brouteurs qui sont nombreux, sans doute parce que les prédateurs sont moins nombreux : dorades, sars et labres. Puis les lames sont placées dans un bassin ou un courant constant les agitent.



Philippe Potin (masque) chercheur au CNRS Roscoff et ELV.

Les cultures d'algues.



Nettoyage des lames après avoir enlevé le stipe et la zone mérismatique. Les lames sont recouvertes d'alcyons bien accrochés, la carte de crédit fait merveille pour décrocher les brouteurs sans abîmer la lame/

C'est donc le lendemain que nous terminons la mise en place des laminaires sur Penestin. Nettoyage des thalles et surprise : des marques noires sont plus apparentes. Le développement des spores commence peut être !

La question de l'efficacité d'un courant dans le bassin reste à vérifier, pour l'instant c'est quinze minutes de courant toutes les heures.

Petite chronique à suivre dans la prochaine Newsletter.

Constitution du bureau



<p>Jean-Claude MENARD, Président</p> 	<p><i>ic.menard@club-internet.fr</i></p>	<p>06.24.03.08.18</p>
<p>Joëlle PICHON, Secrétaire</p> 	<p><i>joelle-pichon@orange.fr</i></p>	<p>06.08.32.96.45</p>
<p>Patrice NAINTRE, Trésorier</p> 	<p><i>patrice-naintre@aprogim.com</i></p>	<p>-</p>

Et pour suivre l'actualité de l'association :

- Le site de l'association : <http://www.assoloirevilaine.fr>
- Le compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/association-estuaires-loire-vilaine>
- La page Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Association-Estuaires-Loire-Vilaine/256177791220264>
- La page Instagram : <https://www.instagram.com/estuairesloirevilaine/?hl=fr>
- Le compte Twitter : https://twitter.com/association_ELV?s=09

Bulletin d'adhésion



Association Estuaires Loire & Vilaine

9 Bis Boulevard de Korrigans - 44 510 LE POULIGUEN

SIRET - 51227189100016

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphones :

Profession :

Faites-nous part de vos idées et de vos remarques sur l'association :

.....
.....
.....
Comment pouvez-vous aider l'association :
.....
.....
.....

Le montant des cotisations pour l'année s'élève à :

Membres donateurs :

Adulte : 20 €

Étudiant, moins de 25 ans : 10 €

Membres bienfaiteurs :

..... €

Bulletin d'adhésion à adresser à Association ELV :

- Soit par chèque à l'ordre de « **Association Estuaires Loire et Vilaine** » à adresser au secrétariat : Joëlle PICHON, 31, rue Hubert de la Brosse, 44700 ORVAULT

- Soit par virement en précisant dans les références du virement pour le destinataire: « **NOM Prénom adhésion ELV** » ET en envoyant un mail au secrétariat : joellep@wanadoo.fr avec la date, le montant du virement et le présent formulaire rempli

ASSOCIATION ESTUAIRE LOIRE/VILAINE

Coordonnées bancaires CIC

IBAN FR076 3004 7141 6500 0215 1670 261

BIC : CMCIFRPP